

## FICHE DE SONEILS DE L'USAID POUR LE COMMERCE ET L'INVESTISSEMENT EN AFRIQUE: FAIRE LA DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRES DE L'USAID

L'activité de l'USAID pour le commerce et l'investissement en Afrique (ATI) vise à renforcer la capacité du gouvernement américain à stimuler le commerce et l'investissement vers, depuis et à l'intérieur du continent africain. Cette initiative appelée Prosper Africa contribue au renforcement du partenariat stratégique et économique entre les États-Unis et l'Afrique en catalysant les flux d'échanges et d'investissements dans les deux sens.

L'ATI collabore avec le secteur privé du continent pour concrétiser la vision de l'Afrique en matière de croissance économique inclusive. Contrairement aux programmes de développement traditionnels, les activités de l'ATI sont co-crées et mises en œuvre avec et par le secteur privé. Cependant, les entreprises du secteur privé nouvellement impliquées dans le financement de l'USAID ont souvent besoin d'une meilleure compréhension du langage utilisé dans ce domaine, des attentes des bailleurs de fonds et des avantages indirects d'un partenariat avec un programme financé par l'USAID.

L'ATI collabore directement avec les partenaires potentiels pour consolider leur candidature et leur réflexion, afin de tirer le meilleur parti du financement pour des résultats optimaux. Durant tout le processus, l'ATI s'assure que le partenaire comprend parfaitement les exigences de l'USAID en matière de rapports, que le paiement est lié aux résultats, entre autres.

Les conseils suivants sont destinés à soutenir les partenaires potentiels de l'ATI à remplir la demande de financement et à capitaliser sur l'opportunité d'avoir un impact durable sur la création d'emplois et la croissance économique inclusive en Afrique.



### DEMARRER LA DEMANDE

- La demande complète constitue le fondement des « subventions sous contrat » que vous et DAI, la société chargée de la mise en œuvre de l'activité de l'ATI, signerez pour établir ce partenariat. Veuillez le compléter le plus précisément possible. La demande totale ne doit pas dépasser 10 pages, sans compter les budgets et les annexes. Ne dépassez pas. Il est tout à fait possible de reprendre le contenu de votre note conceptuelle, le cas échéant.
- La date de signature du contrat est la date de début du projet. Avant cette date, vous n'avez pas le droit d'ajouter des coûts ou de présenter des résultats.
- Décrivez les différents partenariats que votre entreprise a déjà mis en place, qu'il s'agisse de bailleurs de fonds, de responsables gouvernementaux, d'associations communautaires ou d'institutions financières. Qui d'autre contribue aux activités que vous proposez? Expliquez comment le financement actuel de l'USAID conduira à d'autres sources de financement - autofinancement, investisseur, prêt bancaire, bailleur de fonds - attestant de la durabilité de votre activité.
- Définissez la portée géographique de votre projet. L'orientation géographique de la demande fait référence aux principales zones d'opérations
- Si l'activité cible des groupes spécifiques de personnes (par exemple, les femmes ou les jeunes), indiquez qui et combien de personnes seront ciblées ou incluses dans l'activité et comment elles bénéficieront de l'activité.
- Le résumé de la subvention doit être une description de haut niveau. On peut se contenter de quelques phrases en vous inspirant de votre note conceptuelle. Répondez à tout ce qui doit être inclus selon le formulaire.
- Citez plusieurs défis à relever pour définir le contexte, par exemple l'accès au financement, le manque d'opportunités d'investissement, la santé des sols, l'accès à des intrants de qualité, les pressions liées au changement climatique. Si des groupes cibles ont été inclus dans l'appel d'offres, indiquez les défis spécifiques auxquels ces derniers sont confrontés.
- Dans le cadre de cette demande, les termes « activité » et « tâche » sont interchangeables.
- Dans le cadre du processus de diligence raisonnable, l'ATI procédera à une évaluation des capacités de votre entreprise, qui comprendra le respect de l'environnement et d'autres aspects sociaux et juridiques exigés par votre gouvernement et par le gouvernement américain





## MESURER LES RESULTATS

- Pour les subventions accordées dans le cadre de l'ATI SPA, les principales mesures de résultats sont le nombre et la valeur des accords de commerce et d'investissement conclus et la création d'emplois. Les chiffres estimés devraient être à la fois ambitieux et réalistes.
- Pour les subventions accordées dans le cadre de l'APS relative à la sécurité alimentaire, la principale mesure de résultats est le nombre de personnes touchées grâce à ce financement. Il s'agit d'un indicateur requis par l'USAID et pour lequel il est nécessaire d'établir un rapport trimestriel. Le nombre estimé de personnes doit être à la fois important et réaliste. Le nombre de personnes touchées devra être ventilé en fonction de la tranche d'âge et du sexe. Réfléchissez à la manière dont vous pouvez compter avec précision les personnes qui bénéficieront de votre programme.
- L'équipe de l'ATI partagera un modèle de tableau des résultats et des produits. Il y a une différence entre les résultats (la grande réalisation due à cette subvention) et les produits (les paramètres pour mesurer les réalisations). En cas de doute sur la différence, veuillez en informer l'équipe de l'ATI.



## DEFINIR LES JALONS

- Il faudra élaborer un tableau des jalons, lequel permettra d'effectuer des paiements en fonction des livrables réalisés. Le nombre de jalons sera négocié avec l'ATI, mais il est rare qu'une subvention ne comporte qu'un seul jalon. Il est conseillé de répartir les jalons de manière égale sur la base du plan de travail afin de garantir la liquidité financière pendant la période de mise en œuvre de la subvention. Les rapports d'étape trimestriels ne sont pas des jalons payants, car il s'agit simplement de mises à jour.
- Votre demande, y compris le plan de travail et la section relative aux réalisations et aux résultats, constitue l'élément fondamental de votre tableau des jalons.



## TYPE D'OCTROI DE LA SUBVENTION

- Le type d'attribution le plus courant dans le cadre de l'ATI est l'attribution d'un montant fixe, également appelée « paiement basé sur les résultats ». Le paiement se fait en fonction des résultats obtenus et des étapes prévues dans le contrat.
- Veuillez lire attentivement les consignes relatives au budget. Vous devez suivre le modèle de budget, car vous n'avez pas le droit d'utiliser votre propre format
- L'ATI effectue ses paiements en devise locale sur la base du taux de change en vigueur le jour où le paiement est effectué.
- L'ATI ne finance pas la construction, mais vous pouvez le faire avec votre propre contribution ou des fonds à effet de levier.
- Si vous envisagez d'acheter des machines ou de l'équipement, veuillez consulter les gestionnaires de subventions de l'ATI dès que possible, car il existe des exigences supplémentaires.



## TIRER PARTI DE VOTRE CONTRIBUTION

- Même si le formulaire de demande précise que l'effet de levier est facultatif, ce n'est pas le cas. L'ATI s'attend à un effet de levier de 1 à 1 au minimum. Veuillez envisager un montant plus élevé dans la mesure du possible et des possibilités réalistes.
- L'effet de levier est censé inclure de nouveaux capitaux injectés dans le projet, par exemple sous la forme d'un prêt, de fonds propres ou de liquidités. L'ATI recherche des partenaires qui démontrent une volonté de contribuer avec leurs propres ressources à l'obtention de résultats.
- Il est interdit d'utiliser d'autres subventions dans le cadre de l'effet de levier. En revanche, il est possible d'utiliser les prêts que vous obtiendrez en vertu de ce financement.



Pour plus d'informations sur les possibilités de financement disponibles dans le cadre de l'activité Commerce et investissement en Afrique de l'USAID, veuillez consulter le site suivant [atiprogram.com](https://atiprogram.com).